

VOLLEY-BALL 4x4

Saison 2025/2026

EMETTEUR : Ligue Paris- Île-de-France du Sport U DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF

DATE: 25 septembre 2025

OBJET: Circulaire régionale Volley-ball 4x4

1 INFORMATIONS GENERALES

LE VOLLEY BALL ILE DE FRANCE EST GERE PAR la LIFSU Paris.

Le championnat de volley 4x4 a pour objet de proposer une forme de pratique du volley-ball alternative aux championnats traditionnels :

- > Effectif réduit et règlement simplifié
- L'équipe peut être constituée de 6 joueurs au plus
- Organisation sous forme de tournois
- Règles de jeu adaptées

Pour rester dans une logique « promotionnelle », les équipes devront respecter la règle de composition suivantes :

Aucun joueur n'ayant été inscrit sur une feuille de match LNV et FFVB Nationale Sénior (N3-N2-Elite) pour la saison en cours.

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du jeudi 25 septembre 2025.

2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

SE REFERER AUX REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F. Sport U.

2.1 PRESENTATION DES PIECES ADMINISTRATIVES :

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FFSPORTU, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

De sa licence valide (ou attestation délivrée par la LIFSU) accompagnée de sa carte d'étudiant. Format dématérialisé conseillé. En cas de non-présentation, il sera demandé une pièce nationale d'identité, ainsi que le N° de licence. Si l'étudiant ne peut satisfaire à ces deux conditions, il ne jouera pas.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constaté a posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline

2.2 CUMUL DE CARTES D'ETUDIANT :

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant. Un étudiant possédant une inscription en STAPS sera obligatoirement licencié dans cet établissement.

3 UTILISATION DES INSTALLATIONS

3.1 IMPORTANT

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut <u>impérativement signer</u> les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.

Aidez-nous donc à conserver ces installations dans l'intérêt de TOUS

3.2 SÉCURITÉ

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension.

Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves

4 REGLEMENT SPORTIF

- Equipes de 4 joueurs sur le terrain plus 2 remplaçants maximum.
- 2 joueuses en permanence sur le terrain en mixte.
- Forfait à moins de 3 sur le terrain ou en l'absence d'une des 2 joueuses en mixte.
- Remplacements libres type « libéro ».
- Rotation au service : tous les joueurs servent alternativement mais le même joueur ne peut pas servir une 2ème fois à la suite après une rotation (afin d'éviter que les remplaçants ne soient utilisés à des fins exclusives de service).
- Terrain: 18m x 9m
- Hauteur de filet 2m24 (JF), 2m43 (JG), 2m35 (mixte)
- Le nombre de sets, de points et de temps morts sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue.
- Lors de l'inscription de plusieurs équipes, mettre obligatoirement en « équipe 1 », la meilleure composition de joueurs
- Aucune licence individuelle ni extérieure n'est acceptée.

Règles de jeu spécifiques 4x4 mixte :

ATTAQUE

- Les joueuses peuvent attaquer depuis n'importe quelle zone du terrain.
- Les joueurs ne peuvent attaquer que depuis la zone arrière.
- Un joueur situé dans la zone avant ne peut pas envoyer le ballon vers le camp adverse si celui-ci se situe au-dessus du bord supérieur du filet.

CONTRE

- Les joueuses ont le droit de contrer tous les joueurs et joueuses.
- Les joueurs n'ont pas le droit de contrer les joueuses.
- Les joueurs ont le droit de contrer les joueurs.

En l'absence de règlement spécifique FFSPORTU, c'est le règlement FFVB qui fera référence.

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

5.1 PHASES QUALIFICATIVES:

Une équipe jeunes filles, une équipes jeunes gens et une équipe mixte (2 Filles/2Garçons) qualifiées **PAR ACADEMIE**.

La LIFSU Paris est responsable de l'organisation de la phase qualificative. Retour des résultats au siège de la FF Sport U pour le 24 avril 2026.

5.1.1 ORGANISATION ET FORMULE DE LA COMPETITION DE VOLLEY 4 X 4 :

3 sessions de qualification sont organisées pour les équipes féminines et masculine :

- Une équipe qui fait la session 1 et qui ne se qualifie pas et qui souhaite continuer et faire la session 3, le pourra sous réserve de places disponibles.
- Aucun joueur, qui a qualifié une équipe, ne peut jouer dans une autre équipe pour essayer de la qualifier (principe joueur brûlé). La liste des joueuses et joueurs qualifié(e)s sera affichée sur notre site internet : https://sport-u-iledefrance.com/sports-co-volley-2/
- Les AS qualifient un nombre d'équipes pour les finales du jeudi 02 avril 2026. Donc les étudiants constituant les équipes le jour des finales peuvent être différents de ceux ayant participés aux tournois de qualification.

1 seule journée de qualification est organisé pour les équipes mixtes :

Les étudiant(e)s qui se qualifient pour le CFU lors des finales du 02 avril 2026 n'ont pas le droit de participer à la journée de qualification des équipes mixtes qui aura lieu le 16 avril 2026.

5.1.2 CALENDRIER DES COMPETITIONS DE VOLLEY 4 X 4 :

Equipes féminines et équipes masculines

- Tère journée brassage n° 1, Jeudi 26 février 2026, avec deux sessions :
- Jussieu de 16h00 à 19h et de 19h à 22h pour les équipes féminines.

Attention: Seules les 12 premières équipes inscrites seront retenues par session

- <u>Complexe sportif Jean Sarrailh de 16h à 19h et 19h à 22h pour les équipes masculines</u> Attention : Seules les 16 premières équipes inscrites seront retenues par session

Qualifiés en fonction du nombre d'équipes inscrites :

Si <5 équipes 1 qualifiée

Entre 6 et 8 équipes 2 qualifiées

Entre 9 et 12 équipes 3 qualifiées

- **2**ème journée brassage n° 2, jeudi 26 mars 2026, avec une session :
- Clignancourt de 14 h à 18 h pour les équipes féminines
 Attention : Seules les 12 premières équipes inscrites seront retenues.
- Jackson Richardson, à Villetaneuse de 14 h à 18 h pour les équipes masculines
 Attention : Seules les 16 premières équipes inscrites seront retenues.

Qualifiés en fonction du nombre d'équipes inscrites :

Si <5 équipes 1 qualifiée

Entre 6 et 8 équipes 2 qualifiées

Entre 9 et 12 équipes 3 qualifiées

- 3ème journée Finales pour toutes les équipes qualifiées
- Jeudi 02 avril 2026
- Complexe sportif Jean Sarrailh (16h à 20h pour les équipes Hommes (Salle Arena) et 18h à 22h pour les équipes féminines (Salle Canyon).

Equipes mixtes (2 filles/2 garçons)

- Jeudi 16 avril 2026 avec une session unique.
- Gymnase Jackson Richardson à VILLETANEUSE de 14h à 20h.
- Attention : Seules les 24 premières équipes inscrites seront retenues.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles via notre site internet :

https://sport-u-iledefrance.com/inscriptions-vb-4x4-2526/

6 CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le championnat de France aura lieu les 27 et 28 mai 2026 à Strasbourg.

Une équipe filles, une équipe garçons et une équipe mixte seront qualifiées par site.

La Directrice Régionale du Sport U

Julie Le Colleter